

Je vous invite à participer au

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

ORDRE DU JOUR

<u>DÉCISIONS DU BUREAU EN APPLICATION DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL</u> COMMUNAUTAIRE AU BUREAU

1 - Commande publique

- A Maintenance des installations techniques et thermiques du pôle culinaire Modification du marché n° 1
- B Attribution de l'accord-cadre relatif aux missions de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie et réseaux dans le cadre de l'exercice des compétences de la Communauté de communes MACS
- C Attribution de l'accord-cadre relatif aux travaux d'entretien et d'aménagement des voiries, voies vertes, ZAE, ouvrages et réseaux de compétences ou de maîtrise d'ouvrage communautaires
- D Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes intégré MACS/CIAS pour l'acquisition d'applications, de solutions, d'outils et d'équipements numériques
- E Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes semi-intégré MACS/Communes/Syndicats de rivières pour des prestations d'études hydrauliques

2 - Finances communautaires

- A Pôle culinaire de MACS Actualisation des tarifs des repas
- B Port de Capbreton et Lac marin Actualisation du barème des droits de port
- 3 Infrastructures Opération de requalification de la route de Tyrosse ($2^{\grave{e}me}$ phase) à Angresse Approbation du projet d'avenant n° 1 à la convention de versement du fonds de concours communautaire
- 4 Sports Fonds de concours pour la reconstruction des tribunes et vestiaires du stade de la commune de Soorts-Hossegor Demande de prolongation de la durée minimale prescrite avant travaux

Le président,

Pierre Froustey